

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

TRACE EN 2000 *UN DISPOSITIF TOURNÉ VERS LES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ*

Mis en place en octobre 1998 dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, le dispositif TRACE (TRajet d'ACCès à l'Emploi) a permis la prise en charge de près de 95 000 jeunes. En 2000, prioritairement axé vers les plus jeunes, et davantage vers les femmes pour lesquelles l'insertion en emploi est plus difficile, il a concerné une population de faible niveau de formation. La part des jeunes titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au CAP-BEP a cependant augmenté. Grâce au travail effectué par les « référents » et les jeunes eux-mêmes, les sorties vers l'emploi dépassent 50 %.

Le dispositif TRACE (Trajet d'Accès à l'Emploi), créé par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, vise à aider les jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté en vue d'une insertion professionnelle et sociale. Lors de sa mise en place, en octobre 1998, le volume d'entrées prévu était respectivement de 10 000 en 1998, 40 000 en 1999 et 60 000 jeunes en 2000. De fait, entre octobre 1998 et décembre 2000, plus de deux ans après l'entrée en vigueur du dispositif, ce sont près de 95 000 jeunes qui ont intégré le programme.

Une forte saisonnalité des entrées

Ces entrées se sont faites à un rythme relativement faible durant les premiers mois d'application du dispositif. Au cours des mois de



juin et juillet 1999, elles furent plus élevées, atteignant leur maximum pendant les quatre derniers mois de l'année.

La tendance est similaire en 2000 : durant la première moitié de l'année, les entrées en dispositif augmentent régulièrement puis chutent les mois d'été. La période correspondant à la rentrée scolaire joue un rôle d'accélérateur : au cours des quatre derniers mois de l'année, on observe un volume d'entrées presque aussi important que durant les huit premiers (graphique 1).

Les régions où le volume d'entrées est le plus important sont le Nord-Pas-de-Calais (plus de 12 000 entrées), l'Ile-de-France (plus de 10 000), Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (plus de 8 000). Ces quatre régions représentent à elles seules plus de 40 % des entrées en TRACE (carte).

Le suivi des jeunes, dont la mise en œuvre est confiée principalement aux Missions Locales (ML) et aux Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO), peut être réalisé par un opérateur externe (organisme de formation, association d'aide aux personnes, ...). Conformément aux recommandations inscrites dans la circulaire relative à l'application du programme TRACE (1), ces organismes, qui s'occupaient d'un jeune sur deux entrés en TRACE en 1999, n'en suivent plus qu'un sur quatre en 2000. Ils prennent proportionnellement en charge légèrement plus de jeunes de bas niveau de formation (niveau VI) que les missions locales (28 % contre 26 %).

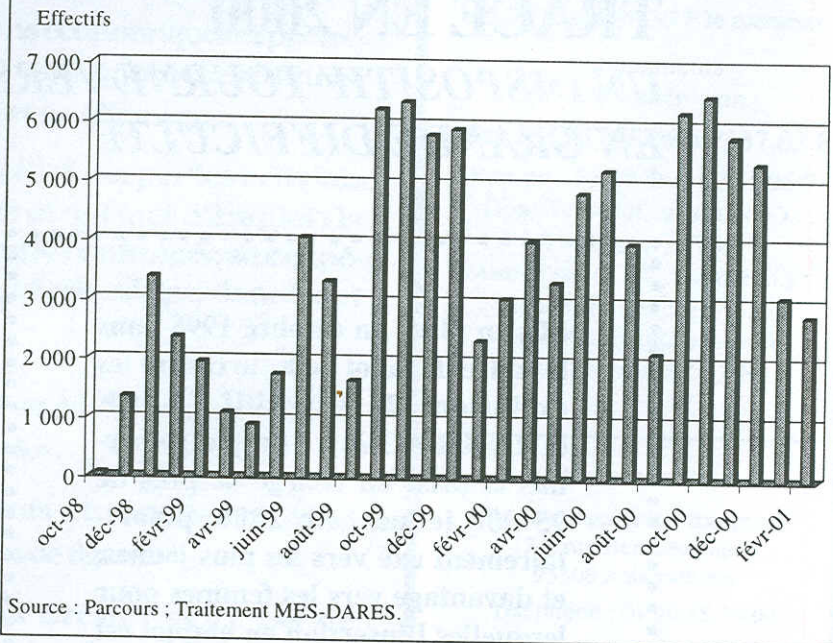
La part de jeunes déclarant habiter un quartier relevant de la politique de la ville est en légère baisse entre 1999 et 2000 : elle re-

Tableau 1
Part des jeunes entrés en TRACE en 1999 et 2000
selon la localisation du quartier d'habitation

Localisation	En pourcentage	
	1999	2000
Zone Urbaine Sensible	24,4	22,8
Zone de Revitalisation Rurale	8,4	9,1
Autre	67,2	68,1
Ensemble	100,0	100,0

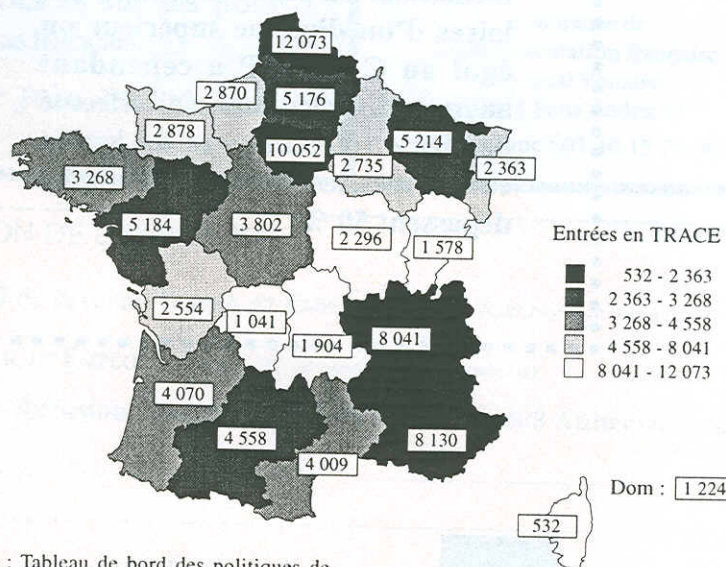
Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

Graphique 1
Évolution des entrées en TRACE depuis la création du dispositif



Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

Carte
Entrées en TRACE par région (depuis le début du dispositif)



Source : Tableau de bord des politiques de l'emploi (données estimées pour Ile-de-France et DOM), MES-DARES.

(1) - DGEFP/DIIJ n° 98.33.

présente moins du quart des entrées en TRACE (tableau 1) (1). Les bénéficiaires du programme habitant en Zone Urbaine Sensible (ZUS) ou en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) sont plus jeunes (25,4 % ont moins de 19 ans, contre 23,8 % en moyenne) et légèrement moins diplômés (27 % ont le niveau VI et 30,6 % le niveau Vbis, contre respectivement 26,3 % et 30,2 % en moyenne).

Un public plus féminin et plus jeune

Si les entrées en TRACE au cours de l'année 1999 ont majoritairement concerné des garçons

(51,1 %), on assiste, en 2000, à une inversion de tendance avec plus d'entrées féminines (51,8 %). Ce changement suit l'évolution observée des nouveaux inscrits dans les missions locales, et répond aux difficultés particulières des jeunes filles au regard de leur insertion dans l'emploi durable.

Plus de la moitié des jeunes entrés dans le dispositif en 2000 ont moins de 21 ans et, parmi eux, ceux de 19 ou 20 ans représentent près du tiers des entrées. Cette population est donc plus jeune que celle entrée au cours de l'année 1999 (graphique 2). Les jeunes tout juste sortis du système scolaire, et particulièrement ceux disposant d'un

faible niveau de formation, se préoccupent, à la différence des plus diplômés, sans doute plus tôt que leurs aînés de leur avenir, en raison des difficultés persistantes d'entrée sur le marché du travail.

Les jeunes filles sont plus âgées, en moyenne, que leurs homologues masculins même si on observe, d'une année sur l'autre, une tendance au « rajeunissement » de la population féminine entrée dans le dispositif (tableau 2).

En 2000, près d'un jeune sur dix entré est de nationalité étrangère, le plus fréquemment originaire d'un pays extra-communautaire. Les jeunes femmes sont plus souvent de nationalité non européenne que les jeunes hommes (9 % contre 7 %). On retrouve là les difficultés d'insertion professionnelle propres aux jeunes filles d'origine étrangère, les incitant à intégrer les dispositifs spécifiques d'accès à l'emploi.

Des jeunes filles plus diplômées que leurs homologues masculins

Les bénéficiaires du programme TRACE ont majoritairement un niveau scolaire ne leur conférant qu'une faible employabilité sur le marché du travail (près de 57 % n'ont pas atteint le niveau CAP ou BEP). La difficulté est donc réelle pour eux de s'insérer sur le marché du travail. Cette difficulté, au regard de la formation initiale, se retrouve dans la nature des classes fréquentées : un jeune sur dix est issu d'une classe de troisième générale, un sur dix d'une Section d'Enseignement Spécialisé (SES), essentiellement d'une troisième SES.

(2) - Les taux de non-réponse sont de l'ordre de 14 % sur les entrées réalisées en 1999 et de 7 % sur celles de 2000. Le suivi de cet indicateur s'avère plus facile à mesure que les consignes de saisie sont mieux intégrées.

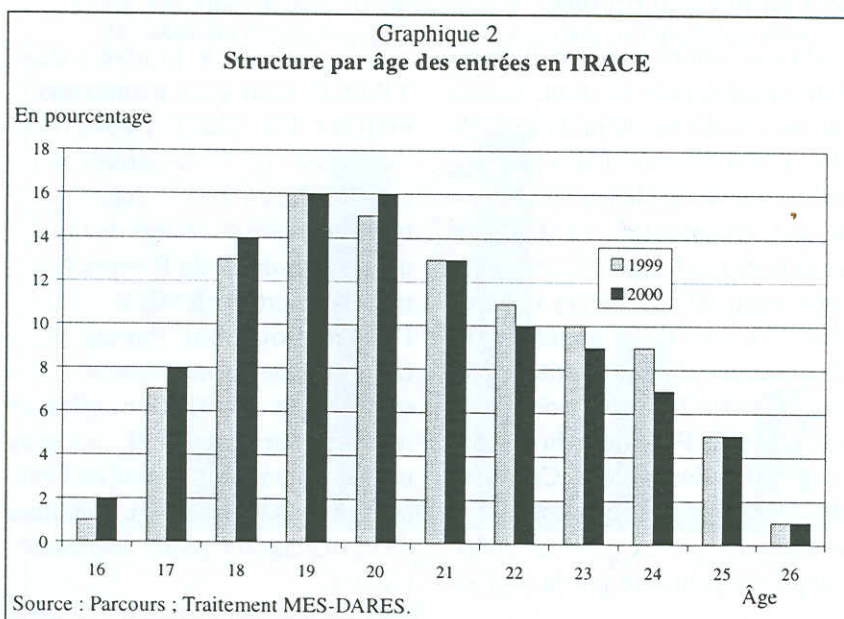


Tableau 2
Âge à l'entrée en TRACE par sexe

En pourcentage

Âge à l'entrée du dispositif	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
16 ans	1,8	2,8	1,1	1,5	1,4	2,1
17 ans	7,7	9,9	5,4	6,3	6,6	8,1
18 ans	13,4	14,7	11,5	12,6	12,5	13,6
19 ans	15,8	15,5	15,8	16,3	15,8	15,9
20 ans	14,7	15,5	15,3	15,9	15,0	15,8
21 ans	12,3	11,9	13,5	13,8	12,9	12,8
22 ans	10,7	9,7	11,6	10,8	11,1	10,3
23 ans	9,9	8,2	10,0	9,0	10,0	8,6
24 ans	8,1	6,7	9,2	7,9	8,6	7,3
25 ans	4,8	4,2	5,4	4,9	5,1	4,5
26 ans	0,8	0,9	1,2	1,0	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

Les garçons ont un niveau de scolarité nettement plus faible. Ainsi, en 2000, plus de 12 % des garçons sont issus de classes SES, contre moins de 9 % des filles. De même, moins de 20 % des garçons sont sortants de BEP, contre 29 % des filles. On observe, certes, entre 1999 et 2000, une nette amélioration du niveau moyen des entrants, mais l'écart entre les sexes s'est encore accru (tableau 3).

Ces différences de profil semblent confirmer qu'à même niveau de diplôme que les garçons, les jeunes filles éprouvent davantage de difficultés à s'insérer, ce qui peut expliquer leur présence plus importante au sein du programme TRACE, lequel joue un rôle de « filet de sécurité ». Cela reflète aussi le fait que les filles réussissent mieux à l'école et se présentent, dès lors, dans les missions locales avec un meilleur niveau de formation.

Des jeunes célibataires souvent hébergés chez leurs parents

Près de neuf jeunes sur dix en TRACE sont célibataires, les autres étant mariés (4 %) ou vivant maritalement (7 %). Les filles ont plus souvent un conjoint (15 % contre moins de 5 % des garçons), et elles sont davantage indépendantes (près d'une sur quatre vit hors du domicile parental, contre un garçon sur dix).

Globalement, deux tiers des jeunes entrés en TRACE en 2000 sont hébergés chez leurs parents. Cette proportion a légèrement augmenté entre 1999 et 2000, au détriment

(3) - On considère comme modes d'hébergement provisoire, l'hébergement chez des amis, en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, en Foyers de Jeunes Travailleurs, dans d'autres types de foyers, à l'hôtel ou dans les autres logements précaires et les autres types de logement.

(4) - Pour cette question, les taux de non-réponse étant de l'ordre de 25 %, les résultats doivent être interprétés avec précaution.

Tableau 3
Structure par niveau de formation des garçons et filles

En pourcentage

Niveau de formation	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
IV et plus	2,7	4,1	5,3	8,2	3,9	6,2
V	29,6	32,8	35,8	41,4	32,6	37,3
V bis	31,8	31,9	30,9	28,6	31,4	30,2
VI	35,9	31,2	28,0	21,8	32,1	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

des jeunes habitant de façon autonome. Les modes d'hébergement provisoire gardent la même place d'une année sur l'autre et concernent près d'un jeune sur six (tableau 4) (3).

Des jeunes peu mobiles

Pour accéder à une formation ou à un emploi, près de deux jeunes sur trois se déclarent prêts à se déplacer vers les communes proches de leur lieu de résidence (4) ; le tiers restant acceptant de se déplacer au-delà de ces limites (reste du département, départements limitrophes,...). Les filles apparaissent légèrement plus réticentes à la mobilité : 64 % ne sont prêtes à se déplacer qu'à l'intérieur du canton, contre 60 % des garçons. Cette faible acceptation d'une mobilité, qui baisse encore entre 1999 et 2000, s'explique peut-être par la reprise

de l'activité économique, laquelle incite à moins de compromis dans la recherche d'emploi et de formation, mais elle peut tenir aussi au fait que la grande majorité des jeunes ne dispose d'aucun moyen de locomotion, les jeunes filles moins encore que les garçons (trois sur quatre contre deux sur trois).

Les jeunes à l'entrée dans TRACE sont peu nombreux à utiliser les aides financières existantes : 7,5 % des jeunes entrés en TRACE en 2000 déclarent bénéficier, à titre de chargé de famille ou d'ayant-droit, du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et 2,9 % de l'Allocation pour Parent Isolé (API) (contre respectivement 7,2 % et 2,3 % en 1999). Dans plus de neuf cas sur dix, l'API concerne une jeune femme. Comme en 1999, près d'un jeune sur dix bénéficie de l'Allocation Unique Dégressive (AUD).

Tableau 4
Type d'hébergement des jeunes entrés en TRACE en 2000

En pourcentage

Type d'hébergement	Hommes	Femmes	Total
Locataire (indépendant)	10,2	24,7	17,7
Hébergé par les parents	72,3	60,1	66,0
Hébergé par des amis	3,6	4,5	4,1
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	1,6	0,9	1,2
Foyer de jeunes travailleurs	2,2	1,7	2,0
Autres foyers	3,2	2,4	2,8
Hôtel	0,5	0,3	0,3
Logement précaire	2,0	1,6	1,8
Autre type d'hébergement	4,4	3,8	4,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

Une mobilisation des services plus importante pour les moins jeunes et pour les femmes

Pour près d'un jeune sur deux, les services majoritairement mobilisés par les missions locales et les PAIO en vue d'une réinsertion professionnelle et sociale sont ceux liés à la mise en relation avec les partenaires des structures d'accueil (ANPE, DDASS,...) et ceux relatifs à l'accès aux aides financières telles que le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ). Les services liés à la santé sont mobilisés pour environ un jeune sur quatre.

Les aides aux démarches administratives sont sollicitées par un jeune sur six. L'aide au logement n'est demandée que pour un dixième des jeunes entrés en TRACE en 2000 (graphique 3). Ceci ne présume pas de l'importance des services directement offerts par les opérateurs du programme TRACE, dont la tâche principale réside dans l'accompagnement personnalisé des jeunes.

Les moins jeunes ainsi que les femmes sollicitent prioritairement ces différents types de service.

Les situations d'emploi ou de formation se révèlent majoritaires pour l'ensemble des jeunes présents en TRACE. Ainsi, en décem-

bre 2000, c'était le cas de 54 % des jeunes présents dans le dispositif (graphique 4). Cette proportion de jeunes en emploi ou en formation reste stable depuis la fin de l'année 1999 (entre 54 et 56 %). Parmi les jeunes en emploi, près d'un sur trois est en Contrat Emploi Solidarité, proportion qui reste constante entre 1999 et 2000 et démontre une difficulté persistante des jeunes non qualifiés à accéder aux emplois du secteur marchand.

En dehors de ces situations, les autres jeunes sont en recherche d'emploi accompagnée (43 % en décembre 2000).

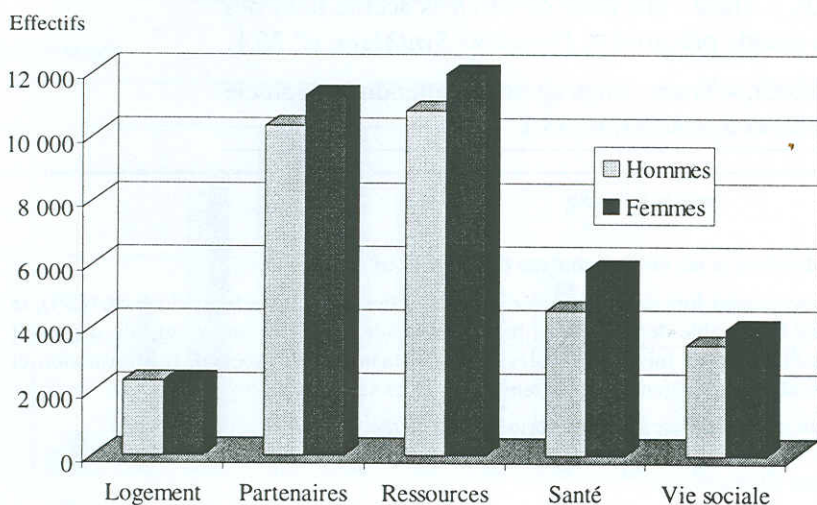
Des sorties majoritaires vers l'emploi

Près de la moitié des jeunes entrés en TRACE en 1999 sont sortis du dispositif fin février 2001 (5). La dernière situation enregistrée est majoritairement un emploi, qu'il soit aidé ou non, un contrat d'alternance ou une formation rémunérée. Les sorties du dispositif vers le chômage représentent toutefois près du tiers des situations (tableau 5).

S'agissant des jeunes entrés en TRACE au cours de l'année 2000 et sortis en février 2001, ils ne représentent qu'un dixième des cas. Les situations à la sortie restent globalement identiques à celles des jeunes entrés un an plus tôt. On note cependant un doublement de la part des sorties vers l'alternance, ce qui renvoie à l'amélioration générale de la conjoncture ainsi qu'aux efforts accrus du Service Public de l'Emploi.

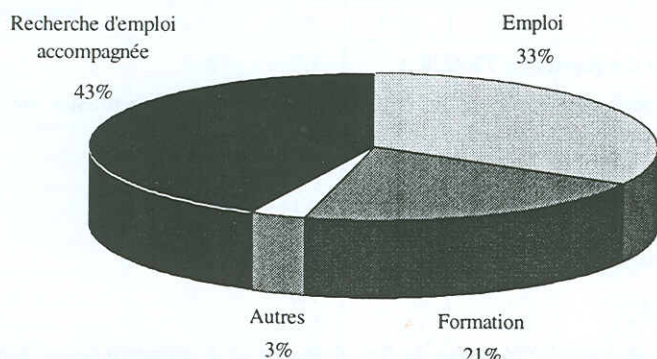
La situation est cependant paradoxale : disposant d'un meilleur niveau de formation, les filles ne sortent pas pour autant plus fré-

Graphique 3
Mobilisation des services pour les jeunes entrés en TRACE en 2000



Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

Graphique 4
Situations des jeunes présents en TRACE en décembre 2000



Source : WebTrace (hors Ile de France) - Traitement MES-DARES.

(5) - Ce chiffre est établi à partir des dates de sorties déclarées par le jeune à son référent TRACE et sous-estime donc, en partie, le volume des sorties.

quement vers l'emploi. C'est même l'inverse : parmi les entrées de 1999, 48 % seulement des sortants ont retrouvé un emploi, contre 53 % des sortants ; parmi les entrées de 2000, le pourcentage de réussite reste le même pour les filles alors qu'il remonte à 60 % pour les garçons (6). Les sorties vers l'alternance doublent d'une année sur l'autre et sont deux fois plus importante pour les hommes (au détriment des sorties en emploi aidé pour les femmes).

Stéphanie MAS (DARES).

(6) - Un travail actuellement en cours sur les trajectoires des jeunes entrés dans le dispositif TRACE sera publié prochainement dans la collection Premières Synthèses.

Tableau 5
Dernière situation des jeunes déclarés sortants du dispositif
(au 25 février 2001)
et entrés en 1999 et 2000

En pourcentage

Type de situation	Entrants en 1999	Entrants en 2000
Emploi non aidé	31,7	30,7
Emploi aidé	10,4	7,7
Alternance	8,3	15,9
Formation indemnisée	6,2	4,3
Chômage indemnisé	4,8	3,0
Chômage non indemnisé	30,4	28,9
Formation non indemnisée	0,2	0,5
Autres situations	8,0	9,0
Ensemble	100,0	100,0

Source : Parcours ; Traitement MES-DARES.

— Pour en savoir plus... —

Defauquet V. (2000), « Trace : une offre de services accrue pour des jeunes en situation de grande précarité », *Premières Synthèses*, n° 35.1.

Labbé P., Lion J. (2000), « Trace : un programme attendu et apprécié par les acteurs », *Premières Synthèses*, n° 33.2.

SOURCES

Parcours : un instrument de gestion des dossiers et un outil d'analyse des situations des jeunes

Mis en place en 1990 dans certaines missions locales lors de la mise en œuvre du Crédit Formation Individualisée (CFI), le logiciel Parcours est présent aujourd'hui dans l'ensemble des structures habilitées à intégrer un jeune au sein du dispositif TRACE ; il est également majoritairement utilisé par les missions locales et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) pour gérer l'ensemble des dossiers des jeunes se présentant dans ces structures.

Ce logiciel permet de mobiliser, pour chaque jeune, 12 bases, dont les principales décrivent :

- les caractéristiques individuelles du jeune ;
- les différentes situations (emploi, formation, chômage,...) ;
- les contacts établis entre le jeune et les conseillers ;
- la ou les dernière(s) formation(s) suivie(s) ;
- les modalités d'inscription et les renseignements spécifiques au dispositif TRACE.

Les résultats présentés ici sont issus d'une extraction, au 25 février 2001, des données présentes dans le logiciel Parcours concernant l'ensemble des structures habilitées à prescrire le dispositif TRACE. Les bases mobilisées sont les suivantes : Jeune, Trace, Situation, Formation.

Les contrôles de cohérence réalisés ont permis de retenir environ 105 000 jeunes entrés en TRACE depuis la création du dispositif entre octobre 1998 et la date d'extraction.

WebTrace : un moyen de suivi mensuel des dossiers des jeunes en TRACE

Le système de remontées, mis en œuvre par la DARES depuis 1999, permet aux structures d'accueil de faire remonter une série de données aux DRTEFP pour validation. Celles-ci sont ensuite transmises à la DARES pour validation régionale.

Ces données portent sur :

- les entrées par type d'opérateur en flux mensuel et cumulé ;
- les types de sortie du dispositif en flux mensuel et cumulé ;
- les différentes situations des jeunes présents dans le dispositif.

Tableau de bord des politiques de l'emploi

Jusqu'à la fin 2000, le tableau de bord des politiques de l'emploi (données de flux d'entrées et de jeunes présents dans le programme) était alimenté par les données issues des documents CERFA d'entrée des jeunes en dispositif. À partir de 2001, ces données sont issues de l'application WebTrace.